



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2301 290

Le 16 février 2023

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 18 janvier 2023 visant à obtenir les renseignements suivants :

- 1) Toute documentation permettant de connaître la nature, la valeur individuelle, la valeur annuelle ainsi que la valeur totale des contrats octroyés à la firme McKinsey depuis 2012;**
- 2) Toute documentation permettant de connaître la nature, la valeur individuelle, la valeur annuelle ainsi que la valeur totale des contrats octroyés à des firmes externes analogues ayant fourni du conseil dans l'élaboration des politiques du ministère depuis 2012;**
- 3) Le cas échéant, ces contrats eux-mêmes.**

Concernant le point 1 de votre demande, au terme des recherches effectuées, aucun document visé n'a été repéré. Ainsi, nous ne détenons aucun document relatif à votre requête (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Concernant le point 2 de votre demande, celui-ci vise des documents concernant le ministère de la Sécurité publique (MSP), précision apportée par vous lors de notre conversation téléphonique du 24 janvier 2023. Par conséquent, nous estimons que le MSP serait plus compétent pour répondre.

Nous vous invitons donc à adresser votre demande directement au responsable d'accès du MSP aux coordonnées suivantes :

M. Gaston Brumatti
Resp. de l'accès aux documents et de la
protection des renseignements personnels
2525, boul. Laurier, Tour Laurentides, 5e étage
Québec (QC) G1V 2L2
Tél. : 418 646-6777 poste 11008
Télec. : 418 643-0275
acces-info@msp.gouv.qc.ca

Concernant le point 3 de votre demande, veuillez vous référer aux réponses fournies aux points 1 et 2 ci-dessus.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels